

La mémoire du val des Dix

Autor(en): **Preux, Françoise de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **29 (1999)**

Heft 10

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-827892>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La mémoire du val des Dix

Né en 1918 à Hérémente, où il sera juge et secrétaire communal durant trente ans, Emile Dayer fait partie de cette génération qui garde en mémoire tout un patrimoine oral. Pour préserver la richesse d'une culture menacée de disparition, il vient de publier «*Rêves et Réalités d'Autrefois*», un recueil de légendes et récits sous-titré «*Hérémente-Val des Dix, de l'Ombre à la Lumière*».

Les souvenirs, les récits que lui ont légués ses ancêtres, Emile Dayer les a notés, «au fur et à mesure, dans des carnets», explique-t-il. Les légendes et les histoires bien réelles qu'il raconte dans son



La fileuse à son rouet est Elisabeth Sierra, la grand-mère d'Emile Dayer

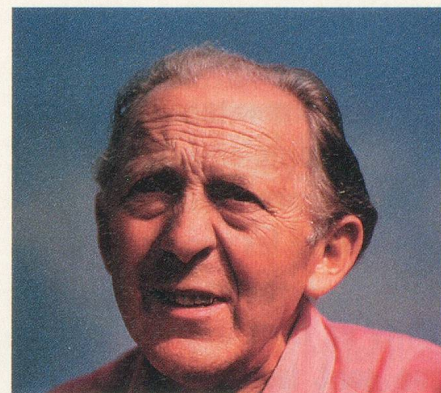
livre ont pour thèmes les fées et les diables, les revenants, les animaux (ours, loups et vouivres); il rappelle les us et coutumes d'autrefois, raconte des faits dramatiques vécus (avalanches, crues, éboulements), illustrant son propos de photographies anciennes.

Enfant, il a vécu ces veillées qui réunissaient les habitants d'un même quartier, «un soir chez les uns, un soir chez les autres», et durant lesquelles on se racontait légendes et histoires en patois. Le patois, ce parler qui a toutes les nuances pour dire la vie d'une communauté rurale et qui sera proscrit du préau des écoles au profit du français, sur décision du Département de l'instruction publique. Pour sa défense et son maintien, Emile Dayer fonde à Hérémente, comme d'autres personnes dans d'autres villages, une société de patoisants qui adhèrera à la Fédération valaisanne, puis à la Fédération romande. Il sera président de l'une et de l'autre.

«Avec ma femme, qui était institutrice, nous avons voulu intéresser les jeunes.» Pour eux, il écrira chansons, saynètes, pièces de théâtre, qui seront jouées au village. En collaboration avec Jean Daetwyler, il signe un «Noël valaisan» qui sera diffusé sur les ondes de Radio Suisse Internationale. Le patois, langue universelle pour exprimer le message de la Nativité!

Le patois et la musique

Emile Dayer se souvient aussi des répétitions du chœur d'hommes. «Mon père faisait partie de la chorale et les chantres venaient répéter à la maison, parce que nous avions une grande lampe à pétrole. J'ai appris le solfège en les écoutant.» Emile Dayer, qui sera directeur du chœur de Saint-Nicolas, devenu mixte en 1950, est aussi musicien, organiste et



Emile Dayer, figure légendaire d'Hérémente, est aussi un grand conteur

compositeur. Il montre la partition pour quatre voix d'hommes, écrite pour la célébration de la première messe de son frère, missionnaire de Saint-François de Sales.

Il raconte l'histoire de «l'oncle Jean», dont le portrait, qui date des années 1850, orne le salon. L'homme pose en grand uniforme, car il était officier, mais aussi vice-président de la commune et organiste. «C'est lui qui a acheté le premier instrument, plus petit qu'un harmonium.» Mais le curé, entendant l'un de ses élèves faire des gammes pour s'exercer, se scandalisa: «De la musique profane à l'église!» et intervint auprès de l'évêque. L'oncle Jean se vexa. «Mon arrière-grand-père prit la relève, puis l'un de ses fils, puis un oncle.» En 1938, Emile Dayer, qui avait étudié l'orgue, le plain-chant, l'harmonie et la composition avec Charles Haenni, titulaire à la cathédrale de Sion et professeur de musique à l'Ecole normale, se met au clavier, poursuivant la tradition familiale.

Après les récits, contes et légendes, ce sont les chansons que collectionne aujourd'hui Emile Dayer qui, déjà, s'est remis à l'ouvrage.

Françoise de Preux

«*Rêves et Réalités d'Autrefois*», d'Emile Dayer. Editions à la Carte, Sierre.